Envoyé en préfecture le 19/10/2023

Reçu en préfecture le 19/10/2023

Publié le 19/10/2023

ID : 059-215901281-20231005-CM202310D02-DE



REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU NORD

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ont pris part aux délibérations
19	19	15
Pour	Contre	Abstention
19	0	0

Date de Convocation 29 SEPTEMBRE 2023

OBJET DE LA DELIBERATION

MODIFICATIONS DES COMMISSIONS PERMANENTES

CM 2023-10 D.02

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le 19/10/2023

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la Commune de Capinghem

SEANCE DU 5 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois le cinq octobre, à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur MATHON, Maire de la commune.

Présents: Ch. MATHON, A. TRICOIT, V. PARABOSCHI, T. WIDHEN, S. DUMORTIER, V. DUCOURAU, G. TRAPASSO, G. OUDAERT, M. BILLOIR, J. BAUDOUIN, F. VAN LAETHEM, A. KIMOUR, K. UDRY, J. AGNIERAY, N. ROUBAUD

Absents excusés avec pouvoir : MC. FICHELLE>pouvoir à V. PARABOSCHI, P. MOUCHON >pouvoir à M. MATHON, C. CABY>pouvoir à T. WIDHEN, F. TREDEZ>pouvoir à S. DUMORTIER,

Absents excusés sans pouvoir : /

Secrétaire de séance : V. DUCOURAU

Comme le prévoit l'article 7 du règlement intérieur Monsieur le Maire propose à l'assemblée de porter

- à 8 membres la commission « Cadre de vie & Sécurité » et propose la candidature de **Sophie Dumortier**.
- à 8 membres la commission « Urbanisme » et propose la candidature de Francis Van Laethem.
- à 7 membres la commission « Finances Marchés publics » et propose la candidature de Francis Van Laethem et de Abdelkader Kimour.

Le conseil municipal décide à l'unanimité ces propositions.

Les modifications seront apportées au Règlement Intérieur 2020-2026.

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Vincent DUCOURAU Secrétaire de séance

Christian MATHON, Maire de CAPINGHEM